Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213501786-20260226-DEL_09DU260226-DE

COMMUNE DE MÉZIÈRES SUR COUESNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2026

Année 2026 – N°2026-09

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six février à vingt heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie sous la Présidence de Monsieur BARBETTE Olivier, Maire, après convocation en date du 19 février 2026, adressée individuellement par voie dématérialisée à chacun des membres.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 16
Nombre de conseillers municipaux présents : 15

Présents : BARBETTE Olivier (Maire), MARCHAND Sébastien, CHYRA Sarah, HALLOUX Christophe, DUPETITPRÉ Patricia, BADIER David (adjoints), VANNIER Yvonne, JOULAUD Hélène, FÉON Joël, COSNIER Jean-Yves, GODARD Pierre, COURTOIS Karine, BEAUVISAGE Florent, BODIN Aurélie, BAGUET Sébastien

Absent excusé : ROMMEIS Marie-Cécile

Procuration : 0

Mr Florent BEAUVISAGE a été désigné comme secrétaire de séance.

ÉTUDE DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG

Nomenclature : 1.6

Lors de sa séance du 24 avril 2025, le Conseil Municipal a émis un avis favorable au lancement d'une étude globale de revitalisation du centre bourg avec appui en ingénierie du Service Développement local de l'Agence Départementale du pays de Fougères et appui financier du Conseil départemental.

Cette étude pré-opérationnelle portera sur différents enjeux :

- Devenir de plusieurs bâtiments communaux
- Liaisons douces et espaces publics
- Devenir de petits équipements

Avec l'appui d'ingénierie du Service Développement local de l'Agence Départementale du pays de Fougères marché public, un marché public en procédure adaptée a été publié du 5 au 30 janvier 2026 pour le choix d'un bureau d'études chargé de mener cette étude globale.

- La Commission d'appel d'offres s'est réunie le **5 février 2026** pour l'ouverture des plis, l'analyse des

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213501786-20260226-DEL_09DU260226-DE

14 offres reçues et la pré-sélection des candidats retenus pour l'audition.

- La commission d'appel d'offres a reçu 4 candidats en audition le **13 février 2026.**
- À la suite de cette audition, conformément au règlement de consultation, les candidats avaient un délai de 6 jours pour repréciser ou adapter leur offre, s'ils le souhaitaient. Les quatre candidats ont souhaité apporter des compléments et/ou modifier leur proposition.
- La commission d'appel d'offres s'est réunie le **26 Février 2026** à 19h30 pour étudier ces ajustements.

Après analyse des offres, la Commission d'appel d'offres propose au Conseil Municipal de retenir la proposition du bureau d'études « FAIS LA VILLE » pour un montant de 29 150.00 HT.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune peut bénéficier pour ce projet d'un appui financier du Conseil départemental :

- Possibilité de solliciter une subvention au titre du programme « Ambitions communes collectivités » à hauteur de 50% du coût HT de l'étude plafonnée à 30 000 €
- Possibilité de solliciter une subvention aux travaux d'amélioration fonctionnelle et paysagère du centre-bourg précédés d'une étude globale de moins de 10 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents :**

- **VALIDE** la proposition du bureau d'études « FAIS LA VILLE » pour un montant de 29 150.00 HT.
- **SOLLICITE** l'octroi d'une subvention au titre du programme « Ambitions communes collectivités » du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine à hauteur de 50% du coût HT de l'étude plafonnée à 30 000 €
- **AUTORISE** le maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à ce projet et à signer tous les documents afférents à cette opération.

Le registre dûment signé.
Pour extrait conforme.
Le Maire (O. BARBETTE)

